Cinquante-sixième année. - N° 153 A Lundi 8 et mardi 9 août 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2378

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

393 819 636 RCS Paris.
KERTEL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10371610.00 EUR.
Adresse : 66, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 514 008 929 RCS Grenoble. **VOXITY.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : KERTEL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 66 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris Capital : 10371610.00 EUR Numéro unique d'identification : 393819636 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : VOXITY Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue des Arts et Metiers 38000 Grenoble Capital : 55420.00 EUR Numéro unique d'identification : 514008929 Lieu d'immatriculation : Grenoble. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1360573.00 EUR - passif de 940442.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Néant - Prime de fusion: Néant. Date du projet commun de fusion : 04.08.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société KERTEL : 05.08.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société VOXITY : 05.08.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Grenoble)..